

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 28 novembre 2023

Délibération n° 2023.11.60

#### NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 13

DATE DE LA CONVOCATION : 16 novembre 2023

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 17 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

**Présents :** Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Annick MONLON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

**Excusés :** MM. Emmanuel CHERMETTE et Mathieu POTHERAT.

*Mme Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.*

#### Objet : Subvention au Sou des Ecoles pour un intervenant musique

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est, chaque année, informé en début d'année scolaire qu'un intervenant en musique viendra à l'école durant l'année scolaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet retenu par le Sou des Ecoles pour l'année scolaire 2023/2024 est une intervention musicale de M. Gérard TOLLOMBERT pour la somme de 2 924€. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de financer la moitié de la prestation au Sou des Ecoles.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité :

**Décide de subventionner le Sou des Ecoles pour le financement des interventions musicales à l'école, à hauteur de 50% du coût engagé soit 1 462 € qui seront versés au titre de l'année scolaire 2023/2024.**

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,  
Jacky MENICHON



La secrétaire,  
Christiane PESCE

